

## droit et biens droit familial et civil

Par Bogard, le 10/02/2010 à 10:34

Quel % doit recevoir un usufruitier lors de la vente de sa maison? Il est age de 87 ans au moment de la vente.

Par JURISNOTAIRE, le 10/02/2010 à 23:27

D'après barême fiscal (669 CGI.): 2/10° depuis le 01 01 2004.